

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 28 JANVIER 2026

05- Objet : TARIFS LUD'O PARC - SAISON 2026

N° Ordre : DE-004-2026

Rapporteur : Jean-François Garrabos, vice-président au Tourisme

Nomenclature : 7.10.3 – finances locales – divers - autres

L'an deux mille vingt-six, le 28 janvier à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Bruch, après convocation régulière du Président du 22 janvier 2026, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (33) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : -

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL

Calignac : -

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : -

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRRIA

Lasserre : M. Dominique HANROT, suppléant

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et M. Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : -

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT

Moncaut : -

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, et MM Serge ARNAUNÉ, Hugues DAVID, Patrice DUFAU et Patrick GOLFIER

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : -

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint-Pé-Saint-Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : -

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (10) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à Mme Laurence BENLLOCH et M. Michel DAUNES à Mme Isabelle SALIS

Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIÉ à Mme Patricia CHENUIL

Lavardac : M. Ludovic BIASOTTO à M. Sébastien CRUSSIÈRE

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE à M. Alain LORENZELLI

Moncaut : M. Francis MALISANI à M. Jean-Louis TOLOT

Nérac : Mme Mélanie SERRE-SOLANO à M. Patrick GOLFIER, M. Nicolas LACOMBE à Mme Edith BUSQUET, M. Frédéric SANCHEZ à Mme Evelyne CASEROTTO

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC à M. Henri de COLOMBEL

Membres absents excusés (4) :

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Lasserre : M. Serge PERES, suppléé par M. Dominique HANROT

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Membres absents non excusés (6) :

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lavardac : M. Georges BARBARA

Mézin : M. Jean-Michel MANABÉRA

Nérac : Mmes Laurence BERTHOMIEU, Ana-Paula BES et M. Marc GELLY

Secrétaire de séance : M. Nicolas CHOISNEL a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 33

Votants : 43

Absents : 20

- Dont « pour » : 43

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 10

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la compétence Développement économique et tourisme,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la reprise en régie du centre balnéoludique « Lud'O parc » depuis 1er janvier 2021 ;

Vu la nécessité de définir une grille tarifaire pour la saison 2026 ;

Vu la commission des finances du 21 janvier 2026 au cours de laquelle ce sujet a été évoqué ;

Le Président propose une grille tarifaire 2026 qui évolue par rapport à 2025 selon les éléments précisés en rouge dans le tableau ci-dessous :

Entrée individuelle - 11h00/19h30	Tarif unitaire (€)
Adulte et enfant > 1,10 m - Au lieu de 1,40 m en 2025	8,00
Enfant de - 1,10 m	Gratuit
Personne en situation de handicap	4,00
Suppression de l'entrée individuelle « fin de journée » à partir de 17 h	
Cartes multi-entrées	
Cartes 10 entrées	50€ en 2025 - 60€
Cartes 20 entrées	80€ en 2025 - 100€
Suppression des activités aquatiques encadrées	
Groupes (Aish, associations, familles => 12 entrées minimum) - Conventions (CE, COS => 50 entrées minimum)	
Adulte et enfant > 1,10 m - Au lieu de 1,40 m en 2025	5,00
Enfant de - 1,10 m	Gratuit
Personne en situation de handicap	3,00
GOELIA	
Forfait SEMAINE	15,00
Articles boutiques	
Brassards	7€ en 2025 - 8,00
Short de bain	Nouveau 20,00
Lunettes de natation enfant	8,00
Couches étanches	3€ en 2025 - 4,00
Autres	
Recréation badge	2,50
Clé casier perdue	5,00

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

- **De prendre acte** de l'ouverture du Lud'O parc **du 27 juin au 30 août 2026**, pour la saison 2026,
- **D'appliquer** la grille tarifaire pour la saison 2026, telle que détaillée ci-dessus,
- **D'autoriser** le Président à signer les conventions de partenariat pour l'application des tarifs CE, COS ou équivalent,
- **De préciser** que les droits d'entrées sont valables uniquement pour la saison en cours. Les entrées non utilisées ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement.

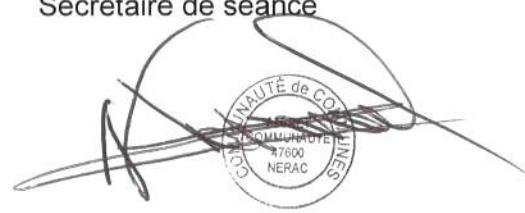
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président




Nicolas Choisnel
Secrétaire de séance




Publication le : - 3 FEV. 2026